

Entretien avec le Dr Laurianne James de l'institut de cancérologie d'Angondjé " Le cancer n'est pas seulement une maladie de femmes "

Propos recueillis par Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

L'union. Quelle est la situation nationale, en matière de lutte contre le cancer et de prise en charge de cette maladie ?

-Dr Laurianne JAMES : Il faut déjà relever qu'en cancérologie, la prise en charge se fait en fonction du stade. Si on le prend au stade 1, ce n'est pas la même chose que si on le faisait au stade 4. Il en est de même du patient qui a des métastases et de celui qui n'en a pas. C'est complètement différent.

Par ailleurs, la lutte contre le cancer au Gabon a connu des améliorations. Par rapport à la précarité et l'infrastructure, il y a de nettes améliorations aujourd'hui. Par exemple, avant, il n'y avait que trois chambres d'hospitalisation; on ne faisait que la chimiothérapie et la radiothérapie. A ce jour, les malades ne sont plus obligés d'aller hors du pays pour se faire suivre. Avec l'ouverture de l'Institut de cancérologie d'Angondjé, on arrive à effectuer des chirurgies. Les malades viennent de tout le pays pour se faire suivre. Chose qui ne se faisait pratiquement pas, il y a quinze, vingt ans. Du côté de la prise en charge justement, on travaille avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), qui couvre à 100% les personnes démunies (Gabonais économiquement faibles, NDLR) atteintes de cancers.

Par contre, nous sommes encore confrontés à quelques difficultés. Le cas des médicaments : nous n'avons pas tous les produits. Il y a certains médicaments aujourd'hui utilisés dans le monde entier, et qui amélioreraient la survie des malades. Mais ils coûtent tellement chers que nous, à notre niveau, ne les avons pas.

Qu'est-ce qui bloque ?

-Les raisons sont multiples et nous en avons déjà parlé avec la tutelle. Les malades qui viennent à l'Institut de cancérologie d'Angondjé sont pris en charge à 100% par la Cnamgs. Par contre, cette prise en charge ne comprend que les traitements, et lorsqu'il y a des drogues de chimiothérapie. De même, elle ne couvre pas tous les hôpitaux mis à contribution dans le traitement et le suivi du patient. Je m'explique : si vous prenez le cas de la radiothérapie, tant que la machine est disponible, on traite le patient assuré Cnamgs, gratuitement. Par contre, s'il n'y a pas de drogues, on établit

alors une ordonnance et on fait recours à d'autres structures, dans lesquelles le patient doit se rendre pour se procurer ou réaliser son examen. Dans ce cas là, il est amené à payer.

C'est également le cas de l'IRM, de l'IRM pelvienne ou encore du scanner, des examens pertinents en matière de diagnostic de cancer, mais que nous ne faisons pas forcément ici. Dans ces cas, on oriente le patient vers d'autres structures équipées, telles que El Rapha ou l'hôpital militaire. Et c'est de là que vient souvent le problème. Les examens coûtent chers, et le Gabonais économiquement faible n'arrive pas à supporter les coûts, entre 100 et 150 000 francs.

Si une convention est signée dans ce sens et que la prise en charge est gratuite, normalement cette prise en charge devrait s'élargir à l'ensemble des structures concernées par la question. Or, ce n'est pas encore le cas dans notre pays. Si vous, médecin au CHUA, prescrivez une IRM pelvienne à un de vos patients, l'Institut de cancérologie n'ayant pas de machine adéquate pour le faire, si vous envoyez votre patient à l'hôpital militaire ou à la clinique Chambrier, ce patient devra payer le quota demandé par la structure hospitalière. Et c'est le cas pour tout examen qui concerne le cancer.

Selon vous, quelle peut être la place de la prévention dans cette lutte contre le cancer au Gabon ?

Je dirais, prévention, oui, dans l'optique d'interpeller et de sensibiliser la population à la question. Les femmes doivent être particulièrement informées sur les modes de dépistage, les symptômes, comment reconnaître une tumeur, etc. Pour les cancers du sein, du col de l'utérus, de l'ovaire et du colon, qui sont les plus fréquents dans notre



Photo : AJT

Dr Laurianne James, oncologue radiothérapeute.

pays, il est important de communiquer. Chez l'homme, après 40 ans, il est nécessaire d'effectuer un PSA annuel, un examen qui permet de détecter la présence d'hormone sécrétée dans le sang en cas de tumeur de la prostate. Un taux supérieur à 4 PSA doit déjà inter-

pellier l'individu et l'amener à se surveiller. Pour cela, le message doit pouvoir être relayé au quotidien dans tous les coins du pays, pour interpeller.

Quelles perspectives dans le traitement de vos patients ?

On souhaiterait que le CHU d'Angondjé soit véritablement l'hôpital des cancers. Qu'il soit reconnu comme le pôle des cancers, pas seulement l'Institut de cancérologie. On souhaiterait avoir, dans le cadre de la radiothérapie, un bloc de curiethérapie pour pouvoir faire un autre traitement que celui du col utérin que nous y effectuons. Alors qu'en ce moment, il y a la possibilité de traiter les cancers du sein, de la langue ou autre ORL avec cette pra-

tique. Sur le volet formation, à la longue, il serait important d'ouvrir un CES de cancérologie ici, afin de pouvoir former nous-mêmes les cancérologues, au lieu qu'ils aillent ailleurs. On souhaiterait que le service de médecine nucléaire puisse ouvrir la partie hiérathérapie pour le traitement des cancers tel que celui de la thyroïde par des produits radioactifs. Que lorsqu'un malade arrive pour la chirurgie, on n'hésite pas. En chimio, que la capacité d'accueil pour l'hôpital de jour soit augmentée, comme en hospitalisation d'ailleurs, où, à ce jour, il y a une quarantaine de lits. On attend également que "la maison d'Alice" de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba ouvre ses portes. On en a vraiment besoin.

ARCHIVES D'AFRIQUE

« La Vidéo » par Alain Foka

OMAR BONGO ONDIMBA

Disponible à partir du 08 juin 2016

WWW.ARCHIVESDAFRIQUE.COM

airtel UBIZNEWS TV5MONDI BGFIBank

La Cnamgs : un soulagement pour les assurés

F.S.L.
Libreville/Gabon

VÉRITABLE problème de santé publique, le cancer amène partenaires publics et privés à se mettre ensemble pour enrayer sa propagation et rendre son traitement supportable, tant ses coûts sont onéreux. Heureusement, la situation est beaucoup plus allégée pour les immatriculés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) qui voient, en général, leur cas soutenu à 100%.

Sur la base de l'avis d'un médecin référent qui analyse et statue sur le type de pathologie cancéreuse, le dossier du malade est conduit à la

Cnamgs, qui assure la prise en charge et toutes les procédures y afférentes. Trois structures hospitalières permettent de diagnostiquer le cancer au Gabon : les services d'histopathologie de la faculté de médecine, l'hôpital d'Instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) et l'Institut de cancérologie de Libreville (ICL). Dans le cadre de son programme "Agir contre le cancer", la fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille a contribué à l'installation de 47 unités de détection précoce des cancers du sein et du col de l'utérus dans les structures sanitaires des provinces de l'Estuaire, du Haut-Ogooué, de l'Ogooué-Maritime et du Woleu-Ntem, couvrant 84% de la population.